



Avis d'opposition a tiers detenteur

Par **Yann25**, le **31/08/2009** à **19:28**

Bonjour,rnVoila j'expose mon souci ,j'ai recu se jour un avis d'opposition a tiers payant concernant une facture de soins hospitalier qui date de 2005 et le probleme c'est que je n'ai jamais etait consulter a dans un hopital sur paris et alors que j'habiter sur paris ,j'aimerais savoir comment je peu proceder pour arreter tous ca car mon compte et bloqué et je ne peu pas prouvé que ce n'etait pas moi.rnMerci rnCordialement yann

Par **pierrot**, le **29/08/2012** à **09:38**

Bonjour , pour votre affaire de 2005 il y a prescription .rnDe plus délocaliser vos comptes banque dans un pays de la CEE .rnVous en avez le droit ex compte en Espagne ect comme en France .rnPas de saisie sur les comptes a l étranger .rnChanger vos carte grise de véhicule , établissez des contrats de vente de vos meuble a une tierce personne de la famille .rnDéposer une inscription en faux a l encontre de l agent judiciaire du trésor ,devant le TGI ,art 306 à 316 code procédure judiciaire et avertir le Procureur de la république ART 303 .